



SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI
QUE DIEU L'ASSISTE



SM le Roi adresse un message au Président du Comité des Nations Unies pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien (Texte Intégral)

Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a adressé un message au Président du Comité des Nations Unies pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, M. Coly Seck, à l'occasion de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, célébrée, cette année, le 25 novembre.

Voici le texte intégral du Message Royal :

"Louange à Dieu, Prière et salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons.

Excellence, Monsieur Coly Seck, Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien,

Excellences, Mesdames, Messieurs,

A l'occasion de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, il Me plait de vous adresser Mes remerciements et l'expression de Ma considération pour les efforts sincères et constants que vous déployez pour atteindre les nobles objectifs assignés à votre honorable Comité. En outre, Je salue vos bons offices à l'international pour soutenir le peuple palestinien frère, plaider sa Cause juste et faire valoir ses droits légitimes.

C'est aussi le moment pour Nous de vous assurer à nouveau de l'engagement ferme et constant du Royaume du Maroc en faveur de la question palestinienne, en contribuant de manière constructive et efficace aux efforts de recherche d'une Solution juste à cette question, considérée comme la clé de voûte pour instaurer la paix et

la stabilité au Moyen-Orient.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Tout au long des deux dernières années, le peuple palestinien a enduré les pires souffrances, bien au-delà de ce que n'importe quelle communauté humaine peut supporter : massacres, déplacements forcés et privation de nourriture dans la bande de Gaza, agressions et intimidations quotidiennes en Cisjordanie et à Al-Qods Oriental.

Par solidarité avec le peuple palestinien et en réaction à la catastrophe humanitaire qu'il a vécue, le Royaume du Maroc a pris l'initiative, à cinq occasions depuis octobre 2023, d'envoyer une aide humanitaire d'urgence vers la bande de Gaza, comprenant des denrées alimentaires, de l'eau, du matériel de secours, des médicaments et des fournitures médicales. La dernière opération en date a été la mise en place en deux temps d'un pont aérien pour le transport de près de 300 tonnes d'aides humanitaires marocaines et leur acheminement à la destination finale via une voie terrestre inédite.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Après la guerre dévastatrice de deux ans qui a ravagé Gaza, des efforts diplomatiques soutenus et intenses ont abouti à un accord de cessez-le-feu que Nous espérons voir pleinement mis en œuvre dans toutes ses phases. Ainsi, il sera possible de stopper la machine à tuer et d'alléger la souffrance du peuple palestinien frère, en facilitant la fourniture fluide et en quantités suffisantes de l'aide humanitaire qui lui est destinée. Cela permettra aussi de lancer en urgence le processus de reconstruction et d'ouvrir in fine les perspectives d'un règlement politique juste et global de la question palestinienne.

Saluant cette évolution positive, Nous valorisons comme il se doit les efforts inlassables et l'implication personnelle de Son Excellence le Président Donald Trump, dont le rôle a été décisif pour atteindre cet objectif noble. De même, Nous apprécions à leur juste valeur les efforts acharnés menés, à cet effet, par tous les médiateurs.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Nous nous trouvons à un moment charnière, porteur d'espoir, dans la longue marche du peuple palestinien vers la liberté et l'indépendance.

Il faut, dès lors, mettre à profit les opportunités et les possibilités qu'offre ce tournant décisif par une mobilisation régionale et internationale continue, afin d'assurer la mise en œuvre de tous les termes de l'accord.

A cet égard, le Royaume du Maroc, fidèle à son engagement en faveur de la paix, affirme qu'il est totalement disposé à contribuer activement à toutes les étapes et à tous les processus convenus dans ce cadre.

Dans ce contexte, tout effort international visant à instaurer une paix juste et durable doit, à Notre avis, être guidé par les fondamentaux suivants :

- Garantir l'unité de la bande de Gaza et de la Cisjordanie, politiquement et administrativement, sous la supervision de l'Autorité nationale palestinienne, dans la perspective qu'ensemble, elles constituent une partie intégrante de l'Etat palestinien souhaité, avec Al-Qods Oriental pour capitale.
- Appuyer l'Autorité nationale palestinienne, sous la conduite de Mon frère Son Excellence le Président Mahmoud Abbas, et renforcer ses capacités politiques, administratives et financières.
- Soutenir l'économie palestinienne par la levée des obstacles à la libre circulation des biens, des capitaux et des personnes.
- Encourager les efforts de réconciliation palestinienne pour assurer l'unité nationale sous l'égide de l'Organisation de Libération de la Palestine (OLP).
- Engager, selon un échéancier précis et bien défini et dans l'optique de la Solution à deux Etats, un processus de négociation sérieux entre les parties, dont le but ultime est d'établir un Etat palestinien souverain et viable sur les frontières du 4 juin 1967, avec Al-Qods Oriental pour capitale, vivant côte à côte avec l'Etat d'Israël, en paix et en sécurité.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Un règlement juste et durable de la question palestinienne n'est envisageable que si le sujet d'Al-Qods Acharif est traité avec sérieux et responsabilité, eu égard à la forte symbolique liée à la Ville Sainte

et à son statut hautement sensible.

Conscient de cette dimension, en Notre qualité de Président du Comité Al-Qods, issu de l'Organisation de la Coopération islamique (OCI), Nous poursuivons sans relâche les efforts visant à préserver le cachet civilisationnel authentique de la Ville Sainte d'Al-Qods, à protéger son statut juridique, à défendre la sacralité de ses Lieux Saints islamiques et chrétiens. Pour cela, Nous conjugons travail diplomatique et actions de terrain à travers les projets sociaux réalisés par l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif.

A ce propos, Nous tenons à exprimer Notre vive préoccupation face à la recrudescence des actes de provocation menés unilatéralement par la partie israélienne dans la ville d'Al-Qods et aux violations répétées de la mosquée sacrée d'Al-Aqsa. Il s'agit de dépassements graves dont les fâcheuses conséquences potentielles ont fait l'objet d'incessantes mises en garde de Notre part. En effet, ils contribuent à alimenter le discours de l'extrémisme et de la haine au détriment de la sagesse et de la modération. Ces agissements, s'ils persistent, menacent de nous entraîner dans la spirale d'un affrontement religieux qui pourrait, qu'à Dieu ne plaise, embraser la région toute entière.

Alors que l'attention du monde entier est focalisée sur les récents développements positifs survenus à Gaza, à la suite du cessez-le-feu, la Cisjordanie vit une réalité tout aussi tragique et périlleuse en raison de l'expansion des colonies et de l'intensification des attaques quotidiennes visant les Palestiniens et leurs biens, afin de déplacer les populations paisibles. Le but ultime est d'imposer une annexion de facto et de jure, au risque de saper le fondement matériel de la Solution à deux États.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

A la faveur des reconnaissances internationales continues de l'Etat de Palestine, l'élan mondial croissant en faveur du droit des Palestiniens à établir un Etat indépendant dans le cadre de la Solution à deux Etats, renforce la dynamique enclenchée par l'Alliance globale pour la mise en œuvre de la Solution à deux États, à l'initiative conjointe du Royaume d'Arabie Saoudite et de la République Française. Il reflète aussi la conviction grandissante qu'il n'y a pas d'alternative à cette Solution et que tout nouvel atermoiement pour retarder sa mise en

œuvre n'a plus lieu d'être.

En signe d'adhésion et de soutien à cette dynamique, et en partenariat avec le Royaume des Pays-Bas, le Royaume du Maroc a accueilli, en mai 2025, la cinquième réunion de l'Alliance globale pour la mise en œuvre de la Solution à deux États.

La Solution à deux États est donc devenue une exigence immédiate dictée par le réalisme politique. Dans le même temps, elle revêt une portée humanitaire et morale en vertu de laquelle justice doit être rendue à un peuple privé depuis des décennies de ses droits politiques légitimes et de sa dignité que garantissent pourtant toutes les lois divines et séculières.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Le Royaume du Maroc, fort de sa foi inébranlable dans la centralité et la justesse de la question palestinienne, mû par son attachement à l'option d'une paix juste et par la volonté de tirer parti de la dynamique vertueuse induite par l'accord de cessez-le-feu, réaffirme sa disposition à s'associer aux efforts internationaux destinés à réunir les conditions propices à la relance du processus de paix au Moyen Orient. Ces efforts doivent être déployés selon des normes claires et dans un horizon temporel raisonnable, loin de toute logique de gestion de crise. Le but ultime est d'instaurer un climat de sécurité, de stabilité et de prospérité pour tous les peuples de la région.

Pour conclure, en réitérant Mes sincères remerciements aux membres de l'honorable Comité onusien, Je les exhorte à poursuivre leurs efforts louables pour mobiliser le soutien international en faveur des droits inaliénables du peuple palestinien, dans le cadre d'une vision fondée sur la participation constructive à l'instauration d'une paix juste et durable, sur la base de la Solution à deux États.

Que Dieu guide vos pas et vous accorde plein succès dans votre entreprise.

Wassalamou alaykoum warahmatou Allah wabarakatouh".

MAP:25 Novembre 2025